

Comité permanent du développement des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées

Loi canadienne sur l'épargne-études (loi C-5)
Le jeudi 28 octobre 2004

nous sommes profondément convaincus que tout instrument d'épargne parrainé par le gouvernement et destiné à des gens ayant un revenu faible, moyen ou élevé est fondamentalement mauvais et que c'est la mauvaise solution à un problème très réel.

La Fédération canadienne des étudiantes et étudiants est contre les REEE et le bon d'études canadien, et nous ne sommes pas les seuls; se sont également prononcés contre

- l'Association canadienne des professeur(e)s d'université
- le Conseil canadien du développement social
- l'Organisation nationale anti-pauvreté
- l'Organisation nationale des femmes immigrantes et des femmes appartenant à une minorité visible du Canada
- Low-Income Families Together (Toronto)
- Fédération étudiante universitaire du Québec

En fait, à part les fournisseurs de REEE, je ne connais aucune organisation qui ait réclamé que l'on accorde une importance accrue aux régimes d'épargne financés par le gouvernement.

1. Pour commencer, nous croyons que le bon d'études ne permettra même pas de commencer à résorber le problème. Sur le plan strictement financier, le montant d'argent que les Canadiens à faible revenu pourront accumuler au titre du bon d'études sera tout à fait insuffisant pour suivre l'augmentation très rapide du coût des collèges et des universités dans la plupart des provinces. Tant que l'on n'aura pas enrayé la spirale des frais de scolarité, le gouvernement fédéral ne fera que jeter l'argent par les fenêtres en tentant d'aider financièrement les étudiants.
2. En dépit des beaux discours prononcés à la Chambre des communes, le bon d'études impose une philosophie de l'épargne personnelle typique de la classe moyenne supérieure à des gens qui vivent dans une réalité différente et qui affrontent des enjeux différents. Autrement dit, le soi-disant problème du petit nombre de gagne-petit qui investissent dans des REEE n'a rien à voir avec la faible motivation ou la mauvaise compréhension du fonctionnement des régimes enregistrés d'épargne. Pour les familles qui ont de la misère à joindre les deux bouts, l'existence même des REEE est la preuve que leur gouvernement leur a tourné le dos et que l'accès aux études supérieures nécessite toute leur vie durant un engagement financier qu'ils sont incapables d'assumer. Le programme de REEE et son nouveau cousin, le bon d'études, qui ne vaut pas mieux qu'un coupon alimentaire, sont des inventions de ceux qui ont déjà récolté les dividendes de l'épargne et ne tiennent nullement compte des problèmes des Canadiens à faible revenu.

**“Les plus
grands gagnants
dans cette
approche sont
indéniablement
les fournisseurs de
REEE.”**

3. Les REEE et les bons d'études récompensent par ailleurs les provinces qui ont détourné de l'argent des collèges et universités puisque ces provinces s'en tirent sans pénalité. L'accès à l'éducation grâce à l'épargne détourne le débat sur les frais de scolarité élevés. On met désormais l'accent sur les particuliers et leurs décisions en matière d'épargne, au lieu de s'interroger sur nos ressources collectives et notre responsabilité collective de faire en sorte que l'éducation soit abordable pour tous.
4. À l'inverse, les instruments d'épargne pour l'éducation qui sont parrainés par le gouvernement favorisent l'inégalité des dépenses dans les régions, parce que les Canadiens et les régions qui se sont dotées de gouvernements progressistes, comme le Québec, et qui ont gardé les frais de scolarité à un bas niveau seront moins encouragés à épargner. Par exemple, les Québécois bénéficieront en moyenne de dépenses fédérales inférieures à la moyenne dans ce domaine.
5. Les instruments d'épargne toute la vie durant nécessitent une lourde bureaucratie entraînant des coûts administratifs élevés et nous soutenons que l'argent consacré aux REEE, aux incitatifs à l'épargne et aux bons d'études serait dépensé à meilleur escient si l'on versait plutôt des subventions calculées selon les besoins dans le cadre de mécanismes administratifs que les provinces ont acceptés, comme le Programme canadien de prêts aux étudiants,— avec bien sûr des exemptions pour le Québec.
6. À vrai dire, les plus grands gagnants dans cette approche sont indéniablement les fournisseurs de REEE. Le gouvernement fédéral a réussi à créer une véritable industrie, au détriment d'investissements qui permettraient un véritable accès aux collèges et universités. J'ajoute que cette industrie a été l'objet de critiques de la part des commissions des valeurs mobilières de l'Alberta et de l'Ontario.

En conclusion, je crois que le mécanisme de l'épargne individuelle pour financer l'éducation doit être envisagé dans le contexte d'autres programmes sociaux canadiens. Le programme de soins de santé est le joyau des programmes sociaux canadiens parce que son accès est universel et direct. Les Canadiens sont conscients que c'est précieux d'avoir immédiatement accès à un médecin sans obstacles et de payer cet accès au moyen d'un régime d'imposition progressif. Ce principe de l'accès universel est ce qui fait du système canadien un modèle envié dans le monde entier. Je vous garantis que ce ne serait pas le cas si, pour avoir accès à un médecin, il fallait se démêler entre des frais aux usagers extrêmement élevés, l'obligation d'épargner, des prêts subventionnés et non subventionnés, la remise partielle des prêts, des crédits d'impôt compliqués, et un système de subventions régionales minable, et c'est pourtant précisément dans un tel labyrinthe que nous avons enfermé l'éducation postsecondaire et la formation. Je crains maintenant que les partisans du bon d'études soient en train de proposer que l'on aplanisse les inégalités sociales et économiques en s'attaquant aux soi-disant mauvaises habitudes de ceux qui sont sous-représentés dans nos universités.

La véritable solution, dont l'évidence crève les yeux à mon avis, consiste à rétablir les paiements de transfert aux provinces pour l'éducation postsecondaire, à mettre en oeuvre un véritable système de subventions fondé sur les besoins et à réduire les frais de scolarité. Pour résoudre le problème de la diminution du nombre de Canadiens à revenu faible et moyen qui ont accès aux études supérieures, nous devons tirer la leçon des succès obtenus par les Canadiens en matière de programmes sociaux, au lieu de concéder la défaite pour ce qui est du rôle du gouvernement fédéral dans la relance de l'accès aux études postsecondaires.